



Donation partage inegalite

Par **patou11**, le **09/06/2009** à **20:42**

Bonjour,
mes parents en 2000 ont procedes a une donation partage entre moi et mon frere mon frere a
recu une maison de 385m² un terrain de 1572 m² aujourdhui constructible pour ma part j'ai
recu un terrain constructible de 1011m² mon pere est decede il y a 2 ans maintenant je suis
dans l'obligation de vendre mon terrain pour realiser des travaux dans ma maison en vue de
realiser une chambre pour ma mere qui ne peut plus vivre seule sur la donation partage la
maison a ete sous evaluee puis je intenter quelque chose contre mon frere pour ne pas etre
lesee merci